

DES SERVICES SUR MESURE POUR LA GESTION DE VOTRE DISPOSITIF D'ÉPARGNE SALARIALE



FAIRE ÉQUIPE AVEC VOTRE SOCIÉTÉ POUR LE SUCCÈS DE VOTRE PLAN D'ÉPARGNE SALARIALE

Mettre en place un dispositif d'épargne Sal a r i a l e est un proj et d' entrepri se d'envergure qui mobilise de nombreux acteurs pour en définir tous les paramètres : dirigeants, ressources humaines, services juridiques, direction financière...

L'épargne Salariale constitue un élément important dans les relations sociales au sein de l'entreprise.

Sa mise en œuvre et son fonctionnement doivent donc être soigneusement préparés. Disposer de services de Tenue de Compte performants est l'un des facteurs principaux du succès à long terme de ce dispositif.

Fort de son expérience, le groupe Société Générale vous propose, au travers d'une véritable relation de partenariat, d'en étudier tous les aspects et de bâtir ensemble des solutions au plus près de vos besoins.

Tout comme vous avec vos collaborateurs, notre objectif est de mettre au coeur de notre relation un véritable esprit d'équipe !



Sommaire

Page

- 04** | DÉFINIR ENSEMBLE
L'ARCHITECTURE DES SERVICES
DE TENUE DE COMPTE
- 05** | Au lancement de votre Plan
d'Épargne Salariale
- 06** | Une relation de proximité
au quotidien
- 07** | Des outils flexibles
et des services innovants
- 09** | VOS COLLABORATEURS DISPOSENT
D'OUTILS PERFORMANTS
POUR LA GESTION DE
LEUR COMPTE ÉPARGNE SALARIALE
- 10** | Deux outils conviviaux pour un dialogue
permanent



DÉFINIR ENSEMBLE L'ARCHITECTURE DES SERVICES DE TENUE DE COMPTE

Au sein du groupe Société Générale, Société Générale Securities Services (SGSS) et son département Tenue de Compte vous font bénéficier de leur expérience en Épargne Salariale dès sa mise en œuvre et pendant toute la durée de vie du dispositif.

Au lancement de votre plan d'épargne salariale

Une structure projet

SES OBJECTIFS

- **créer** avec vos équipes des comités de pilotage, facteurs clés du succès de l'opération. Ils sont un lieu privilégié d'échange d'informations et de prise de décision;
- vous **fournir un accompagnement juridique** dédié à l'Épargne Entreprise. Nos juristes et un fiscaliste assurent la veille juridique en Épargne Salariale avec un suivi permanent des évolutions réglementaires;
- établir, au cours d'une visite sur notre site de Nantes, **une relation personnalisée avec votre Chargé de Clientèle** ainsi qu'avec les responsables de votre Tenue de Compte.

Cette organisation projet dédiée est en relation permanente avec vos équipes DRH, Direction financière, Direction juridique, Direction de la communication et tout autre intervenant que vous aurez choisi.

Des experts pour vous aider à formater votre dispositif

Nous mettons à votre disposition l'ensemble de nos ressources internes ; ainsi vous pouvez faire appel au savoir faire :

- de notre équipe d'ingénierie financière et sociale;
- de nos juristes pour la rédaction des Conventions de Tenue de Compte;
- de votre Chargé de clientèle, un interlocuteur qui vous est totalement dédié;
- de l'équipe en charge du traitement de vos opérations;
- de notre équipe informatique.

Une communication exhaustive pour un dispositif en toute transparence

À DESTINATION DES CORRESPONDANTS ÉPARGNE SALARIALE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Les mécanismes de l'Épargne Salariale peuvent sembler complexes.

Si vous le souhaitez, votre Chargé de clientèle dédié participe à la formation des correspondants Épargne Salariale ainsi qu'à celle des relais d'information à l'interne.

Nous pouvons également vous fournir du contenu pour les affiches que vous envisageriez de diffuser au sein de votre entreprise.

UNE INFORMATION CLAIRE ET COMPLÈTE POUR VOS COLLABORATEURS

Afin de leur présenter le dispositif et les outils dont ils disposent pour gérer leur épargne, les bénéficiaires reçoivent une documentation détaillée sur l'Épargne Salariale, les dispositifs sur mesure ainsi que leurs codes d'accès pour se connecter à leur espace sécurisé sur esalia.com et sur l'application mobile.

Notre site esalia.com est l'un des outils les plus efficaces pour le suivi des comptes d'Épargne Salariale. Les collaborateurs qui souhaitent se familiariser avec cet outil peuvent contacter notre plate-forme téléphonique où nos télé-conseillers les guident dans la découverte et l'utilisation de toutes les fonctionnalités du site.

Une relation de proximité au quotidien

Une relation personnalisée

Votre Chargé de Clientèle vous accompagne au quotidien dans la gestion de vos opérations. Il est assisté d'une équipe qui prend en charge, sous sa supervision, l'ensemble de vos opérations.

Des rendez-vous réguliers

- Nous organisons avec le correspondant une rencontre annuelle pour faire le point sur votre dispositif, les évolutions réglementaires ou tout autre sujet lié au fonctionnement du dispositif.
- Nous participons aux différents Conseils de surveillance.
- Nous assistons, à votre demande, aux réunions d'information organisées pour les salariés sur les principaux sites.

Un choix stratégique au profit de nos clients

Suivre les évolutions de l'environnement réglementaire est aujourd'hui primordial.

C'est pourquoi Société Générale participe activement aux différents comités de place et groupes de travail consacrés à l'Épargne Salariale.

Cette implication nous permet d'influer sur les décisions dans le sens le plus favorable pour nos clients et de pouvoir les en informer très en amont afin qu'ils puissent en anticiper les conséquences. En interne, cela nous permet de réfléchir aux innovations à mettre en place pour accompagner ces évolutions.



Des outils flexibles et des services innovants:

des prestations à la carte, une tarification compétitive et transparente

Nos prestations standard

L'équipe Tenue de Compte vous propose différents instruments pour la gestion et le suivi des comptes d'Épargne Salariale. Le correspondant au sein de votre entreprise dispose d'un accès multi-canal pour effectuer des opérations et obtenir toutes les informations nécessaires au suivi du dispositif :

- le site internet dédié avec 2 espaces spécifiques, l'un réservé à l'entreprise, le second aux épargnants ;
- la plate-forme téléphonique ;
- le courrier.

Il peut ainsi :

- s'informer sur le compte de l'entreprise et les placements proposés ;
- consulter la liste des salariés avec leurs coordonnées ;
- vérifier la liste des dispositifs mis en place par l'entreprise, encours par dispositif et par fonds ;
- obtenir des informations sur les performances, sur la gestion et les documents réglementaires...

De même, il peut, via ces mêmes canaux, réaliser des opérations telles que :

- mettre à jour les coordonnées et statut des collaborateurs ;
- procéder au versement des abondements, intéressement et participation ;
- gérer des opérations spécifiques telles que l'intéressement, la participation.

Choix du dispositif de prestations administratives

VOUS DISPOSEZ DE 3 OPTIONS:

- 1 | Vous constituez en interne votre Plan d'Épargne Salariale : vous gérez la définition des participants, le calcul des montants individuels de l'intéressement ou de la participation et leur affectation dans les supports de placement puis vous en confiez la gestion à Société Générale Tenue de Compte.
- 2 | Après avoir défini le montant de l'intéressement ou de la participation, vous nous chargez de prendre contact avec chacun des participants pour enregistrer leur choix de supports de placement et pour assurer la Tenue de Compte.
- 3 | À partir de critères fournis par votre entreprise, Société Générale se charge de toutes les étapes du dispositif : sélection des participants, calcul des montants et interrogation des participants sur leur choix de supports de placement et Tenue de Compte.

Prise en charge des opérations complexes

Les services de Tenue de Compte de Société Générale disposent d'une solide expérience des opérations spécifiques complexes telles que les attributions de dividendes, les augmentations de capital, les attributions d'actions gratuites et sont à même de les prendre en charge pour votre compte.

Notre outil AKKALIA se positionne, de part ses fonctionnalités, comme le vecteur de réussite de vos opérations d'actionnariat.

Une tarification compétitive et transparente

Le coût des prestations de Tenue de Compte est calculé au plus juste du fait de l'industrialisation de nos processus. Notre politique d'innovation et de qualité se traduit par l'intégration régulière des technologies les plus modernes et une optimisation de notre efficacité opérationnelle dont nos clients bénéficient in fine.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
ACTEUR MAJEUR
DE LA GESTION
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE

27 900
entreprises nous
confient leurs dispositifs

soit la gestion des comptes de
1 100 000
salariés bénéficiaires* avec avoirs

* au 30/10/2018



VOS COLLABORATEURS DISPOSENT D'OUTILS PERFORMANTS POUR LA GESTION DE LEUR COMPTE ÉPARGNE SALARIALE

La réussite d'un Plan d'Épargne Salariale dépend pour une large part de la satisfaction de vos collaborateurs. Société Générale apporte un soin tout particulier aux outils et services qui leur permettent de faire vivre leur plan, en privilégiant proximité et clarté.

À la mise en place du dispositif et au-delà de l'information faite au sein de l'entreprise, chaque bénéficiaire reçoit un kit de communication pédagogique incluant un livret d'accueil, une présentation du dispositif et toutes les coordonnées et liens pour accéder à son compte.



Les différents canaux de communication disponibles pour gérer son compte

Pour contacter nos équipes, le bénéficiaire peut, selon son choix :

- se connecter sur notre site internet dédié Esalia.com ou notre application mobile Esalia;
- appeler notre plate-forme téléphonique. Cette hotline est totalement internalisée pour plus de réactivité et d'efficacité;
- communiquer par courrier.

Avec l'outil de son choix il peut

S'informer sur son compte et les placements proposés

- Position du compte;
- Performances, informations sur la gestion et documents réglementaires;
- Consultation/téléchargement/Impression de relevés électroniques en ligne;
- Téléchargement de formulaires types et de documents spécifiques à l'entreprise.

FAVORISER LA PROXIMITÉ
ET L'EFFICACITÉ

Les télé-conseillers Société Générale sont proches de l'équipe dédiée à l'entreprise cliente et utilisent la Gestion Électronique de Document, gain de temps et assurance d'une information tracée, archivée et totalement sécurisée.

Effectuer des opérations

- Versements volontaires ponctuels ou périodiques par carte bancaire ou prélèvement ;
- Remboursement des avoirs disponibles et indisponibles* sur le web;
- Arbitrages illimités, par placements et/ou échéance;
- Envoi et réception d'accusés réception par email;
- Réception d'alerte par email ou sms pour la modification de mot de passe par exemple.

L'épargne Salariale à l'ère du digital

Société Générale a développé une offre de prestation de services étendue permettant à vous et à vos salariés de s'approprier l'Épargne Salariale et cela de manière « dématérialisée ».

- **Le e-relevé** : identique à leur relevé de compte habituel, le e-relevé est disponible dans l'espace privatif des salariés sur le site internet esalia.com ; les salariés étant informés de toute nouvelle mise à disposition par un e-mail ou un sms. Vos salariés contribuent ainsi activement au respect de l'environnement tout en réduisant les archives papier.
- **Le relevé à la demande** : vos salariés peuvent éditer de façon numérique leur relevé de compte à une date précise.
- Et bien plus encore !

Offre privilège de notre partenaire

Accéder à son compte titre sur sharinbox.societegenerale.com

Depuis le site Esalia.com, le bénéficiaire d'actionnariat salarié accède au site internet Sharinbox, lui permettant de connaître la position de son plan d'actions. Cette activité est gérée au sein de la même ligne métier que la Tenue de Compte Épargne Salariale, chez SGSS.

*Selon les conditions de déblocage en vigueur, à consulter sur le site.

Deux outils conviviaux pour un dialogue permanent

Notre plate-forme téléphonique intégrée

Le centre d'appels dédié à la Tenue de Compte est situé dans nos locaux et traite plus de 400000 appels par an.

Notre objectif est d'apporter une réponse claire, précise et rapide à toutes les questions des salariés.

Nos télé-conseillers sont notamment à leur disposition pour les informer sur l'état des opérations qu'ils ont effectuées.

Nous accompagnons également les salariés pour la découverte et la maîtrise de toutes les fonctionnalités de leur site internet esalia.

** Selon les conditions de déblocage en vigueur, à consulter sur le site.*

plus de **400 000**
appels par an
dont **90 000**
par mois en haute saison
moins d'1 minute,
temps d'attente moyen
Leader en France
pour l'utilisation d'internet
pour la gestion des dispositifs
d'Épargne Salariale



Le site dédié à l'épargne salariale : [esalia.com](https://www.esalia.com)

Les bénéficiaires du Plan d'Épargne Salariale ont la possibilité d'effectuer toutes les opérations de gestion de leur compte à partir du site web dédié et sécurisé.

En effet, en saisissant en ligne sur le site www.esalia.com ou l'application mobile Esalia vos opérations sont transmises à nos équipes instantanément.

contact



Pour en savoir plus sur la Tenue de compte épargne Salariale Société Générale,
prenez contact avec:

Lucile.Dhenin@sgss.socgen.com



Société Générale Securities Services offre une gamme complète de solutions globales adaptées aux dernières évolutions des marchés financiers et de la réglementation pour les professionnels de l'investissement: institutions financières et courtiers, sociétés de gestion, assureurs et entreprises. Notre portefeuille comprend des services de compensation, de conservation et de banque dépositaire, de conservation pour la clientèle de détail, d'administration de fonds et d'asset servicing, de gestion des liquidités, des services d'agent de transfert, ainsi que des services aux émetteurs. Grâce à notre réseau international, nos partenariats puissants et notre solidité financière, nous accompagnons nos clients en leur offrant des conseils personnalisés et notre savoir-faire.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL SOCIAL 1 066 714 367,50 EUR au 1^{er} AOUT 2019
SIÈGE SOCIAL 29 BD HAUSSMANN 75009 PARIS
FRANCE 552 120 222 R.C.S. PARIS

 **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
Securities Services

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE

SGSS est une division commerciale de Société Générale et/ou de ses entreprises partenaires, qui offre toute une gamme de services titres réservés aux gestionnaires d'actifs, investisseurs institutionnels, intermédiaires et institutions financières. SGSS n'offre pas de services directs aux clients des banques de détail et ne dispense aucun conseil d'investissement et/ou recommandation sur une quelconque stratégie d'investissement ou opération boursière. Les services décrits dans la présente brochure ne sont pas accessibles dans tous les pays. Tous les chiffres cités sont en date du 30 octobre 2015 si non spécifiés autrement.